

PERSPECTIVES

PLAN DE FORMATION CQP-APS Version2

OBJECTIFS

Le Certificat de Qualification Professionnelle (C.Q.P) permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de : l'accueil et contrôle d'accès, la surveillance générale, la sécurité technique et incendie, le secours et assistance aux personnes

PRÉ REQUIS ET VALIDATION

Savoir lire, écrire, compter, Comprendre et parler le français, Satisfaire aux conditions d'agrément de la Loi 2003-239 (Titre IV / Article 94-5 / 1° à 7°), Connaissance en informatique (World, Excel)
Avoir suivi la totalité de la formation

PROGRAMME

Cadre réglementaire et légal

Déontologie, Les services de l'ordre publics, le CNAPS, Connaissance du cadre légal de la profession : La loi 83-629 modifié, Connaissance des articles du code pénal et du code de la procédure pénale,

Connaissance des articles du Code Civil : Le respect de la vie privée, Le respect du droit de propriété

Connaissance de la notion d'armes

Le code de déontologie de la sécurité privée, la loi du 12 juillet 1983 modifiée, Accueil et contrôles d'accès, La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité, Protection du Travailleur Isolé (PTI)

Les consignes, Le circuit de vérification, Maîtrise de la gestion des alarmes : Intrusion, Incendie, GTC/GTB

Savoir-faire une remontée d'information Compte rendu, rapport d'évènement, main courantes manuscrites et informatiques, Applications et utilisation du logiciel

Technique d'Information & de Communication, L'accueil physique des visiteurs, Accueil téléphonique

La gestion des conflits / Analyse de comportements / Améliorer son potentiel relationnel, Résolutions

appréhender) : Le cadre légal de l'infraction, La théorie de

Méthodologie et organisation de base d'une mission temporaire ou exceptionnelle

Incendie : Règle R6 apsad (EPI), Le feu, L'extinction, Exercices feux La manipulation de la centrale incendie

Risques majeurs : Plans de Prévention (décret n° 92-158 du 20 février 1992).

Information sur les habilitations électriques H0B0

Secours à personnes Programme national du SST

Événementiel : Situer l'activité de l'évènement sportif et récréatif par rapport aux exigences législatives

intervention : - Préparation de l'intervention, Mise en place de consignes et de procédures précises,

Préservation des traces et indices : aspects pratiques

Gestion de la télésurveillance et Vidéo : Définitions, Domaines d'action, Statut juridique et technique de la télésurveillance.

DUREE : Formation de 4 semaines (160h)

Et pré requis formation SST inclus

**Organisation réalisée avec 8 stagiaires
12 STAGIAIRES MAXIMUM PAR STAGE**

L'inscription ne devient définitive qu'après réception du document d'inscription signé, de l'accord du centre de formation, accompagné du chèque d'acompte de 40 % ou la certification de la prise en charge

